

Délibérations du Conseil Municipal du 19 Septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 19 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Blanzat (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de réunion la Muscade, sous la présidence de Richard BERT, Maire.

Madame Josiane GIRARD est élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour

ADMINISTRATION GENERALE

DCM 033-2022

Adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Approuvée à l'unanimité

URBANISME

DCM 034-2022

Désaffectation d'une partie du domaine public rue des Vigeries

Approuvée à l'unanimité

DCM 035-2022

Cession d'une portion du passage des sources

Approuvée à l'unanimité

FINANCES

DCM 036-2022

Convention sur les conditions de recouvrement des produits locaux par le comptable public

Approuvée à l'unanimité

DCM 037-2022

Subvention exceptionnelle FC Blanzat

Approuvée à l'unanimité

DCM 038-2022

Convention portant sur les conditions d'encaissement et de reversement des recettes du spectacle « Les misérables » au profit du C.C.A.S. de Blanzat

Approuvée à l'unanimité

JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

DCM 039-2022

**Modification du règlement intérieur centre de loisirs périscolaire municipal de Blanzat
(Garderie, Restauration scolaire)**

Approuvée à l'unanimité

DCM 040-2022

Renouvellement de la convention de partenariat Blanzat- Nohanent – Pain d'Epices.

Approuvée à l'unanimité

ANIMATIONS

DCM 041-2022

**Val Bédât 2022
Approuvée à l'unanimité**

SYNDICATS

**SIAEP de la Basse Limagne : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau
potable Exercice 2021**

Le conseil municipal, Prend acte

ADMINISTRATION GENERALE

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal,

- *Prend acte de l'installation de Madame Carole VIGOUROUX en qualité de conseiller municipal,*

DCM 042-2022

Modification du tableau du conseil municipal et des commissions municipales

Avec 25 voix « Pour » et 2 abstentions (Monsieur Sylvain MISSONNIER, Monsieur Emmanuel BOUVIER) Madame Carole VIGOUROUX est désignée membre de la commission n°3 : Education - Enfance Jeunesse